

COMMUNICATION**ZAC Ivry-Confluences**

Convention de financement avec SADEV94 pour l'édition de l'ouvrage « Ivry-Port d'attache »

EXPOSE DES MOTIFS

La concession d'aménagement de la ZAC Ivry Confluences signé le 3 janvier 2011 entre la Ville et SADEV94, aménageur retenu par délibération du conseil municipal du 16 décembre 2010, prévoit, en complément des actions opérationnelles, d'ingénierie, et d'acquisitions foncières, des missions d'accompagnement du projet. Information et consultation des habitants sont donc prévus à l'article 2.4.1 de ladite concession.

En effet, la réponse de SADEV94 à la consultation concessionnaire proposait la mise en œuvre d'un accompagnement culturel sur différents domaines, et notamment la publication d'ouvrages en lien avec l'opération.

Le bilan du traité de concession prévoit ainsi un poste de dépenses dénommé « Animation Culture » qui permet à l'aménageur de participer aux initiatives en lien avec Ivry Confluences dans ce domaine.

Le comité de pilotage, sous la présidence du Maire qui définit notamment des objectifs en matière de concertation et de communication comme prévu à l'article 2.4.2. de la concession, a proposé la réalisation d'un ouvrage sur la mémoire d'Ivry Port, dont la conception et l'écriture est confiée au service des archives de la Ville pour s'appuyer sur ses moyens de recherche et son expertise.

Afin de compléter le fonds du service des archives et d'associer la population à la démarche, un appel à contribution a été effectué auprès des habitants pour qu'ils nourrissent le projet de leurs propres souvenirs, histoires, témoignages sous forme de documents photographiques présentant la mémoire du quartier.

Cette opération, dénommée « Mon quartier a de la mémoire » a donné lieu à l'édition et à la distribution de 1000 cartes postales qui représentaient une scène de vie dans le quartier, et une proposition de réponse par mail ou voie postale formulée au dos.

Le service des archives a aussi organisé des rencontres avec les habitants pour recueillir des documents, et l'ensemble a permis de recueillir un grand nombre de photos, mais aussi d'objets et bien sûr de nombreux témoignages précieux.

Cette matière vivante a permis de nourrir la rédaction d'un album illustré, dénommé « Ivry-Port d'attache » qui sera distribué aux habitants et aux partenaires de la Ville à titre gratuit.

La Ville s'engage à éditer en 5 000 exemplaires l'ouvrage dénommé « Ivry-Port d'attache » et à distribuer ledit ouvrage aux habitants de la Ville, et plus particulièrement aux habitants de la ZAC Ivry Confluences.

En contrepartie, SADEV94 participe à hauteur de 10 000 € à l'édition de cet ouvrage, les obligations respectives de la Ville et de SADEV94 étant formalisées dans une convention de financement.

Au vu du présent rapport, je vous demande d'approuver la convention de financement pour l'édition de l'ouvrage « Ivry-Port d'attache » à passer avec SADEV94.

Les crédits en résultant ont été prévus au budget primitif.

P.J. : - convention de financement
- livre (remis au Conseil municipal)

COMMUNICATION
ZAC Ivry-Confluences

Convention de financement avec SADEV94 pour l'édition de l'ouvrage « Ivry-Port d'attache »

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu ses délibérations en date du 25 juin 2009 approuvant les objectifs d'aménagement poursuivis et les orientations programmatiques de l'opération Ivry-Confluences, le lancement d'une consultation pour le choix d'un aménageur et sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, prenant acte de l'engagement, à l'initiative du Maire d'Ivry-sur-Seine, d'une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur le périmètre de l'opération Ivry-Confluences et approuvant les modalités de la concertation unique portant à la fois sur la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) et sur la révision simplifiée du PLU,

vu ses délibérations en date du 24 juin 2010 prenant acte du bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC dénommée Ivry-Confluences et à la révision simplifiée du PLU et portant avis favorable sur le dossier de création de cette ZAC et en demandant au Préfet sa création,

vu l'arrêté préfectoral n° 2010/7224 en date du 28 octobre 2010 créant la Zone d'Aménagement Concerté Ivry-Confluences,

vu sa délibération en date du 16 décembre 2010 désignant SADEV94 comme aménageur de la ZAC Ivry-Confluences, et approuvant le traité de concession d'aménagement Ivry-Confluences,

vu le traité de concession d'aménagement signé avec SADEV94 le 3 janvier 2011, et notamment son article 2.4.1 qui prévoit des actions de concertation, d'information et de communication relatives à l'opération d'aménagement en direction des habitants et usagers de la zone,

considérant l'intérêt d'accompagner la mutation du quartier Ivry Port par la production et la diffusion de supports de la mémoire des lieux et de ses habitants,

considérant la volonté de la municipalité d'inscrire la ZAC Ivry Confluences dans l'histoire et la culture du quartier Ivry Port,

considérant l'engagement du concessionnaire de la ZAC à inscrire l'accompagnement culturel au cœur de ses pratiques d'aménagement,

vu la convention de financement pour l'édition de l'ouvrage « Ivry-Port d'attache », ci-annexée,

vu le budget communal,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de financement pour l'édition de l'ouvrage « Ivry-Port d'attache » à passer avec SADEV94, aménageur de la ZAC Ivry Confluences et autorise M. le Maire à la signer ainsi que les éventuels avenants y afférant.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits en résultant seront constatés au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 28 JUIN 2013

RECU EN PREFECTURE

LE 28 JUIN 2013

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 27 JUIN 2013